

# REVISION DU ZONAGE D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF DE TOULOUSE METROPOLE

## FASCICULE COMMUNAL – COMMUNE DE GRATENTOUR

## REVISION DU ZONAGE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USEES DE TOULOUSE METROPOLE

Toulouse Métropole

### FASCICULE COMMUNAL – COMMUNE DE GRATENTOUR

VERSION	DESCRIPTION	ÉTABLI(E) PAR	APPROUVÉ(E) PAR	DATE
1	Version initiale	MDo	VSr	12/08/2024

ARTELIA  
Villes & Territoires – 15 allée de Bellefontaine – BP 70644 – 31106 TOULOUSE CEDEX 1 – TEL : 05 62 88 77 00

**ARTELIA**

16 Rue Simone Veil - 93400 SAINT OUEN

SIRET : 444 523 526 00804

# SOMMAIRE

1. CARTE D'ÉVOLUTION DU ZONAGE D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ..... 1
2. TABLEAU JUSTIFICATIF DES CHOIX OPÉRÉS PAR ZONE..... 3
3. CARTE DE ZONAGE D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF RETENU .. 4

## **1. CARTE D'EVOLUTION DU ZONAGE D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF**

La commune de Gratentour dispose d'une carte de zonage d'assainissement des eaux usées approuvée en 2013.

Toulouse Métropole a souhaité engager la révision des cartes du zonage d'assainissement d'eaux usées afin :

- d'actualiser leur contenu en accord avec le contexte actuel et le projet de PLUi-H ;
- d'homogénéiser les zonages et les règles applicables à l'échelle de la métropole.

La carte en page suivante précise l'évolution du zonage d'assainissement des eaux usées de la commune par rapport à l'ancienne carte de zonage.

# Mise à jour du zonage d'assainissement collectif de Toulouse Métropole

Commune de Gratentour



## Légende :

### Réseaux d'assainissement

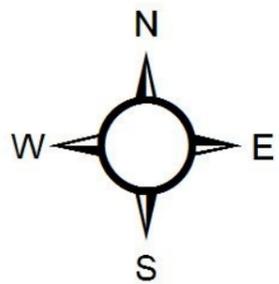
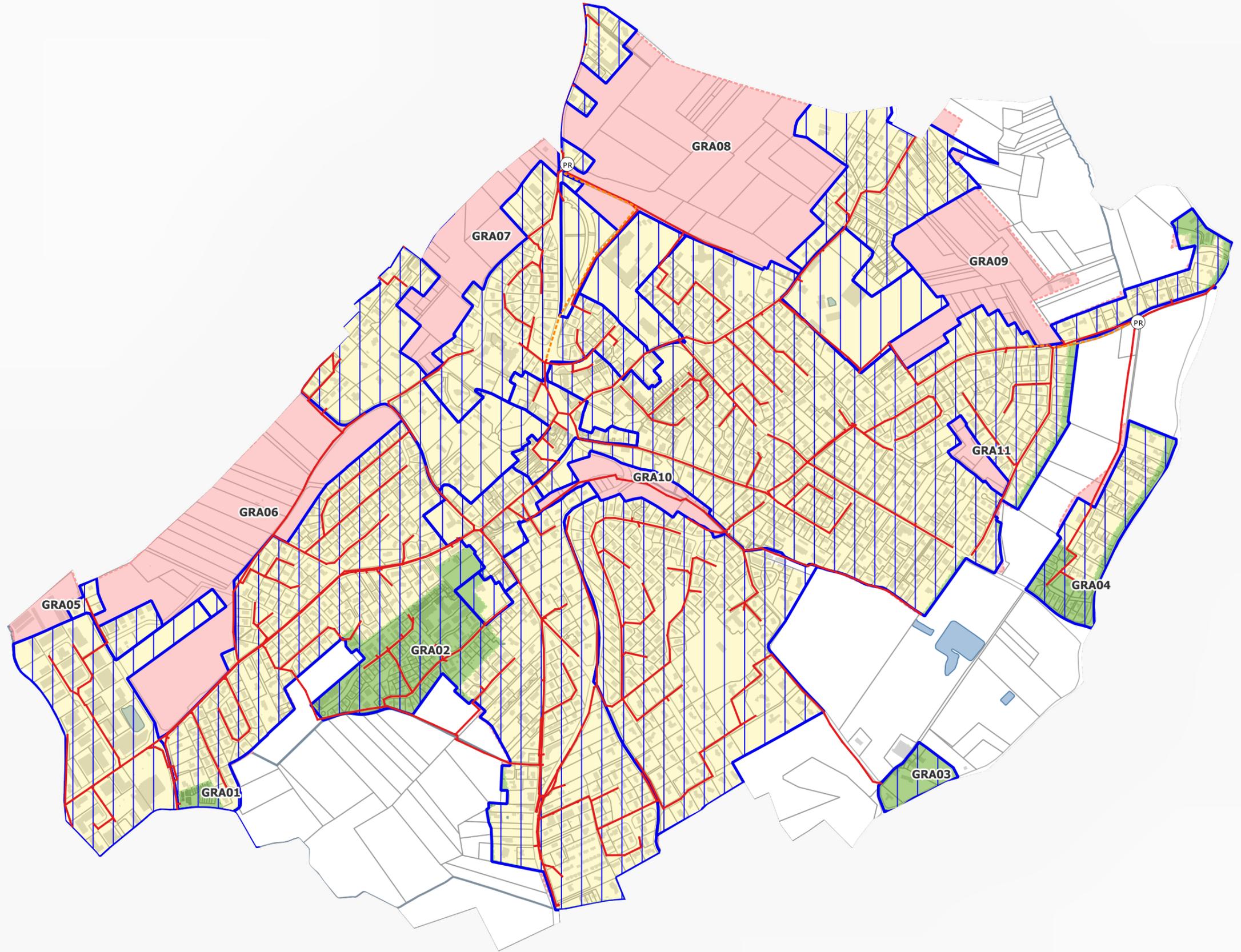
- Station d'épuration
- Poste de refoulement
- Conduite gravitaire
- Conduite de refoulement

### Zonage d'assainissement

- Zone à ajouter au zonage d'assainissement collectif
- Zone à supprimer du zonage d'assainissement collectif
- Zonage d'assainissement actuellement en vigueur

### Zonage du PLUi-H

- Zone à urbaniser
- Zone urbanisée



1:10 000

0 200 400 m



## 2. TABLEAU JUSTIFICATIF DES CHOIX OPERES PAR ZONE

Le tableau ci-dessous justifie les évolutions du zonage d'assainissement collectif compte tenu des extensions des réseaux réalisées et l'évolution du zonage du PLUi-H.

Secteur	Statut	Justification
GRA01	Intégration au zonage d'assainissement collectif	Secteur déjà desservi par le réseau d'eaux usées
GRA02	Intégration au zonage d'assainissement collectif	Secteur déjà desservi par le réseau d'eaux usées
GRA03	Intégration au zonage d'assainissement collectif	Secteur déjà desservi par le réseau d'eaux usées
GRA04	Intégration au zonage d'assainissement collectif	Secteur déjà desservi par le réseau d'eaux usées
GRA05	Suppression du zonage d'assainissement collectif	Secteur non urbanisable au PLUi-H (Zone A ou N)
GRA06	Suppression du zonage d'assainissement collectif	Secteur non urbanisable au PLUi-H (Zone A ou N)
GRA07	Suppression du zonage d'assainissement collectif	Secteur non urbanisable au PLUi-H (Zone A ou N)
GRA08	Suppression du zonage d'assainissement collectif	Secteur non urbanisable au PLUi-H (Zone A ou N)
GRA09	Suppression du zonage d'assainissement collectif	Secteur non urbanisable au PLUi-H (Zone A ou N)
GRA10	Suppression du zonage d'assainissement collectif	Secteur non urbanisable au PLUi-H (Zone A ou N)
GRA11	Suppression du zonage d'assainissement collectif	Secteur non urbanisable au PLUi-H (Zone A ou N)

Pour rappel, **Toulouse Métropole s'engage à réaliser le « plan d'actions » suivant pour le suivi des ANC qui resteraient en zonage non collectif :**

- Poursuite des contrôles réalisés par le SPANC afin de disposer d'un diagnostic exhaustif de l'ensemble des filières d'ANC (1 fois tous les 4 ans) ;
- Information et suivi des usagers concernés de la nécessité de réhabiliter leurs dispositifs le cas échéant ;
- Contrôles de conformité par le SPANC dans un second temps pour s'assurer que les réhabilitations ont bien été faites ;
- Mise en demeure éventuelle des propriétaires de réhabiliter leurs installations en cas de refus de la part des usagers (pouvoir de Police du Maire).

La réhabilitation des dispositifs ANC permettrait une amélioration environnementale sur le cours d'eau du bassin versant associé.

### **3. CARTE DE ZONAGE D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF RETENU**

Sur la base de ces éléments, la carte du zonage d'assainissement collectif retenu est disponible en page suivante.

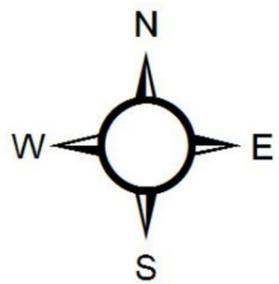
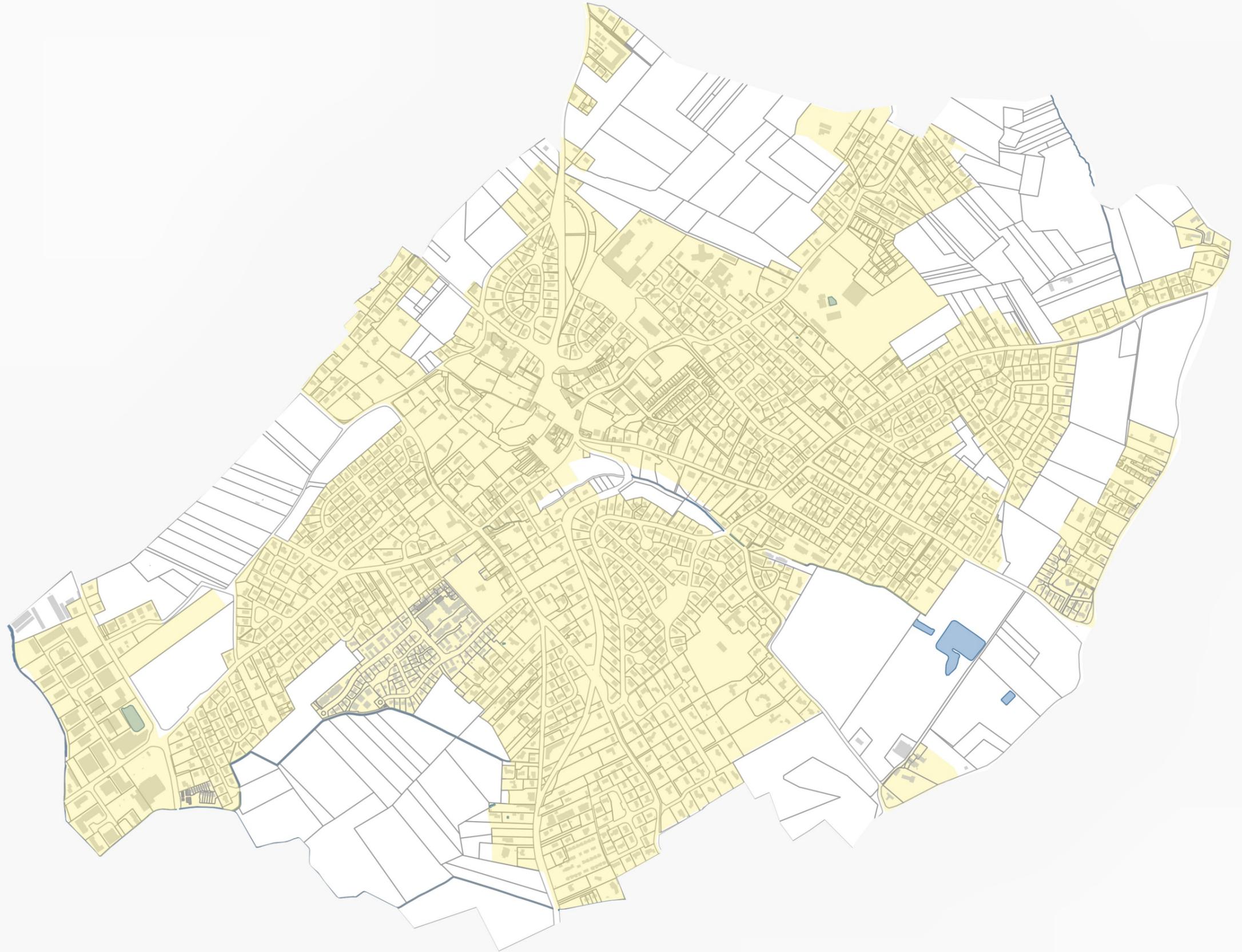
# Mise à jour du zonage d'assainissement collectif de Toulouse Métropole

Commune de Gratentour



## Légende :

 Zone d'assainissement  
collectif



1:10 000

0 200 400 m